

PROGRAMME DE FORMATION

Prévention du harcèlement

Présentation de la formation

Cette formation vise à informer un public de responsables et de managers d'entreprise aux différentes formes de harcèlement (moral comme sexuel).

Objectifs de fin de formation

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les obligations légales en matière de harcèlement
- Intégrer une politique de prévention
- Savoir repérer les situations de harcèlement
- Distinguer harcèlement moral et harcèlement sexuel
- Accompagner la personne harcelée

Publics visés et Prérequis

Cette formation est destinée aux publics suivants :

Directeur(rice) d'établissements, responsable et chef de service, assistant(e) de direction, DRH, RRH, recruteurs, collaborateurs de la fonction RH, managers et membres élus CSE

Les prérequis pour cette formation sont les suivants :

Aucun prérequis

Positionnement avant la formation

Avant l'entrée en formation, le stagiaire devra répondre à une série de questionnaires permettant de déterminer son niveau de connaissance actuel ainsi que ses attentes individuelles. Les questionnaires seront envoyés directement par mail au stagiaire ou bien remis en main propre.

Objectifs et contenus pédagogiques de la formation

Jour 1

Matin

Connaître les obligations légales

- Qui est tenu de désigner un référent harcèlement sexuel ?
- Référent employeur
- Référent CSE
- Qui peut être nommé référent ?
- Quel est le rôle du référent ?

Distinguer les différents types de harcèlement

- Le harcèlement sexuel
- Le harcèlement moral

Qu'est-ce qu'un agissement sexiste ?

- Définition, exemples
- Le cadre légal et le risque juridique

Après-midi

Identifier les cas de harcèlement sexuel et moral

- Limite entre séduction et harcèlement sexuel
- Comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences
- Les impacts pour les conditions de travail, pour le collectif et pour la victime

Les démarches

- Les profils de l'harceleur et son mode opératoire
- L'entretien d'écoute active pour accueillir le signalement d'une victime
- L'étude de la matérialité des faits et les mesures conservatoires possibles
- Les différents types d'enquêtes et élaboration d'un plan d'actions
- Activer une action en justice

Mettre en place une politique de prévention

- Primaire : organisation, diagnostic
- Secondaire : sensibilisation
- Tertiaire : suivi, accompagnement

Travaux pratiques : Mises en situation sur cas concrets.

Organisation de la formation

Durée de la formation :

7 heures, 1 jour

Dates et heures de la formation :

À définir

De 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu de la formation :

À définir

Rythme de la formation :

Continu

Mode d'organisation pédagogique :

Présentiel/distanciel

HORIZON FORMATIONS

14 Rue Beau de Rochas 66330 CABESTANY

Mail : contact@horizon-formations.fr – Tél : 06.52.10.19.20

N° d'enregistrement 76341210234 auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 94844359300017 - Ape : 8559A

Version A – 05/05/2023

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Apportez votre ordinateur

Moyens d'encadrements :

Formateur spécialisé en Sante Sécurité Conditions de Travail, Parité-Egalité, Référént Harcèlement, Communication et Gestion des Conflits

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Avant la formation :

Quizz initial d'évaluation des connaissances sur la thématique
Un entretien individuel avec le formateur pour déterminer les besoins

Pendant la formation :

Des exercices, quizz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.
Feuille d'émargement par demi-journée ou relevé de connexion à signer par chaque stagiaire et par le formateur.

Fin de la formation :

Quizz final d'évaluation sur la thématique afin de vérifier l'acquisition correcte des compétences.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
Remise d'une attestation d'assiduité individuelle pour les formations en présentiel et d'un relevé de connexion pour les formations en distanciel.
Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter la Référente Handicap :
Emilie MORTEVEILLE – emilie@horizon-formations.fr – 06.29.39.19.51